

# Mastère Spécialisé® Eco-Innovation et Nouvelles Technologies de l'Énergie



Le Mastère Spécialisé® en Eco-Innovation et Nouvelles Technologies de l'Énergie ou "éco-énergie" de l'Icam site de Nantes s'inscrit dans la problématique du développement durable et de la transition énergétique.

Créé en 2010, il a pour principal objectif de former des spécialistes de l'amélioration de l'efficacité énergétique et du développement des énergies renouvelables.

Les principales thématiques étudiées sont : les énergies renouvelables, l'efficacité énergétique, l'éco-innovation...



## Postes visés

- Chef de projet en éco-énergie; responsable de bureau d'études, directeur technique ; responsable énergie
- Responsable produit, chargé d'affaires ;
- Expert auprès de décideurs sur les orientations technologiques en matière d'efficacité énergétique et d'énergie renouvelable.

## Méthodes pédagogiques

Septembre à fin janvier  
+500h d'enseignements

Dispensés par des

- Enseignants-chercheurs (40%)
- Professionnels (60%)

Sous la forme de

- Projets tutorés (40%),
- Cours-TD (45%),
- TP (15%)

Entre février et août  
Stage en entreprise

## Nombre de participants

Environ 15 personnes

## Contenu

Energies renouvelables : 180 h

- Solaire photovoltaïque
- Solaire thermique
- Eolien
- Biomasse

Efficacité énergétique : 130 h

- Stockage d'énergie
- Méthodes d'audit énergétique
- Smart Grid

Eco-conception : 48 h

- Analyse du Cycle de Vie (ACV)
- Bilan carbone

Innovation et créativité : 28 h

- Veille technologique
- Propriété intellectuelle
- Méthodes de créativité

Développement durable : 24 h

- Politiques publiques
- Développement durable et environnement économique

Gestion de projets : 24 h

- Techniques de gestion de projets
- Analyse financière
- Management énergétique

Projet d'études : 90 h

Stage en entreprise :

- 5 à 6 mois,
- entre février et août,
- en France ou à l'étranger.

## Admission

Sur dossier et entretien

Date limite de dépôt du dossier pour la rentrée de septembre 2020 : vendredi 29 mai 2020

Frais de dossier : 130 €

Frais de scolarité :

- 9 500€ (statut étudiant et demandeur d'emploi)
- 14 000 € (statut salarié)

## Niveau d'admission

- Diplôme d'écoles d'ingénieur habilitées par la Commission des Titres d'Ingénieur
- Diplôme d'université bac+5 en sciences de l'ingénieur
- Master 1, maîtrise ou diplôme équivalent en sciences de l'ingénieur avec une expérience professionnelle de 3 ans minimum
- Diplôme étranger équivalent aux diplômes français exigés ci-dessus.
- Autres : nous consulter

## Contact

Frédérique PASQUIER

[frederique.pasquier@icam.fr](mailto:frederique.pasquier@icam.fr)

02 40 52 40 52

[www.icam.fr](http://www.icam.fr)

